

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AGRICULTURE.

SEANCE DU 11 AVRIL, 1889.

Présents: l'honorable Colonel Rhodes, Commissaire de l'Agriculture, les Honorables MM. Ouimet et Di-nc, MM. Blackwood, Casavant, A Casgrain, de Blois, Gibb, Guilbault, LeSage, Lussier, Marsan et Tarte.

Présidence de l'Hon. Colonel Rhodes: Le procès-verbal de la dernière assemblée (18 juin 1888) est lu et approuvé.

Le secrétaire donne communication des lettres d'excuse de l'Hon. M. Joly et de M. Lemire, qui ne peuvent se rendre à cette réunion.

Le Conseil procède aux élections de ses officiers et des Comités. L'Hon. Col. Rhodes, vice-président du Conseil, est nommé président (sur division.)

L'Hon. Géd. Ouimet est nommé vice-président (sur division.)

Comité Exécutif: Les HH. M. Rhodes et Joly, MM. Casavant, Guilbault, LeSage et Marsan.

Comité des écoles: L'Hon. Ouimet, MM. Blackwood, Casavant, Casgrain, (Eug.) LeSage et Tarte.

Comité des Sociétés fruitières: L'Hon. M. Rhodes, MM. Gibb, E. Casgrain et Lussier.

Comité du Journal et de sa diffusion: Hon. M. Ouimet, MM. LeSage et Tarte.

Résolu que:

Le Conseil Exécutif soit chargé de préparer les règlements à recommander pour le prochain concours provincial des terres les mieux tenues et aussi une série de questions à soumettre aux membres des sociétés d'agriculture à une assemblée spéciale de paroisse. Approuvé.

Résolu que:

Le comité de la visite des écoles soit chargé des examens préliminaires à l'entrée des élèves dans les écoles vétérinaires et qu'il ait pouvoir de se faire représenter par un délégué. Approuvé.

Le comité des écoles recommande, 1: que sur le 10%, destinés par la loi au Conseil d'agriculture sur les octrois votés aux sociétés d'agriculture, la balance due aux écoles de l'Assomption et Ste-Anne, soit payée au plus tôt.

2: Il recommande de plus, sur le rapport du secrétaire du conseil, le paiement de ce qui est dû à l'école de Richmond, pourvu qu'à l'avenir les règlements du conseil au sujet des écoles soient exécutés à la lettre; 3: que la visite des trois écoles soit faite à l'avenir tous les trois mois sous l'autorisation spéciale du Commissaire, avant le paiement du quartier, de manière à encourager écoles et élèves à faire le mieux possible. Approuvé.

Le comité chargé de faire rapport sur l'a-propos d'ouvrir un livre de généalogie des chevaux canadiens fait rapport 1: Que la dernière exposition provinciale de Québec, en 1887, a dû convaincre les plus incrédules que la race des chevaux canadiens est loin d'être éteinte; 2: Que de l'aveu de tous, c'est cette race qui convient le mieux à notre pays; 3. qu'il est possible de la régénérer et d'en faire une spécialité précieuse pour les éleveurs de notre province. Il recommande en conséquence avec instance que tel livre soit ouvert sans retard. Approuvé.

Il est résolu que la commission du livre de généalogie du bétail canadien soit également chargée d'ouvrir un livre de généalogie de chevaux canadiens. MM. I. J. Tarte et A. Casgrain sont adjoints à cette commission, laquelle devra faire tous les règlements nécessaires à l'ouverture du nouveau livre, se basant pour cela sur les règlements—*mutatis mutandis*—du Stud Book de la race Boulonnais. Cette commission reçoit instruction d'étendre à deux années, de ce jour, les entrées gratuites dans le livre du bétail canadien.

Il est résolu, sur division, qu'à l'avenir, une classe spéciale soit ouverte au bétail canadien enregistré dans chacune des expositions de comté dans la province, et que les sociétés reçoivent instruction de se conformer sans retard à ce règlement. Approuvé.

Le comité des fruits fait rapport que les sociétés d'horticulture de Shefford, Bromé, l'Islet et Abbotsford se sont conformées aux règlements du conseil, et recommande que l'octroi dû à ces sociétés pour l'année 1888, de \$100.00 à chacune soit payé. Il recommande de plus qu'à l'avenir l'octroi annuel aux sociétés d'horticulture soit payé avant leur exposition, pourvu qu'elles se conforment aux règlements à ce sujet. Approuvé.

M. Blackwood fait rapport qu'il était présent, avec l'Hon. Commissaire de l'Agriculture, aux examens de fin d'année du collège vétérinaire de Montréal, dont le Dr. Melachran est principal.

Il est résolu que la requête de ce collège de s'affilier à l'Université McGill, et demandant que l'octroi à cette école lui soit garanti pour dix ans, afin d'effectuer cette affiliation, soit recommandée au gouvernement par le conseil, et que la même faveur soit accordée au collège vétérinaire de Québec. Approuvé.

Le comité exécutif procède à l'examen des programmes des sociétés d'agriculture et le conseil s'ajourne à demain, à 9hrs A. M.

SEANCE DU 12 AVRIL, 1889.

Le conseil se réunit à 9hrs. A. M.

Présidence de l'Hon. Col. Rhodes. Sont présents les mêmes qu'hier, moins M. DeBlois. Le Comité Exécutif recommande que la société de Beauharnois soit dispensée du concours des terres afin de l'aider à rebâtir ses constructions détruites par un cyclone, l'année dernière, et que toutes les autres sociétés d'agriculture de cette province aient à se conformer aux règlements du conseil au sujet des concours des terres les mieux tenues, afin de préparer le concours provincial qui doit avoir lieu l'an prochain; mais il sera loisible aux sociétés de remplacer cette année le concours de comté par des concours de paroisse pour les terres les mieux tenues. Approuvé.

Résolu qu'à l'avenir aucun prix en argent ne sera donné à un étalon, dans les expositions et les concours d'étalons, à moins de présenter un certificat signé par un médecin vétérinaire diplômé que tel animal est sain et tout à fait propre à la reproduction. Approuvé.

Le Conseil recommande au gouvernement l'établissement d'un bureau de statistiques agricoles. Approuvé unanimement.

Le Conseil recommande qu'à l'avenir l'exactitude des documents transmis par les sociétés au Conseil soit affirmée par déclaration solennelle. Approuvé.

Et le Conseil s'ajourne.

Vraie copie.

ED. A. BARNARD.

Secrétaire du Conseil d'Agriculture.

Copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Exécutif en date du 26 avril 1889,

Approuvé par le Lieutenant-Gouverneur
le 29 avril 1889.

No. 201. Sur l'approbation de certaines délibérations du Conseil d'agriculture.

L'honorable Commissaire de l'agriculture et de la colonisation, dans un mémoire en date du 26 avril courant (1889),